



Vraie de nature et de cœur



Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Le 19 janvier 1939, le conseil nouvellement élu tenait la première assemblée du conseil de la municipalité d’Austin, créée par décret le 5 novembre 1938.

Le 13 janvier dernier, devant une salle comble, mes collègues et moi avons pris beaucoup de plaisir à remonter dans le temps et à parodier cette première assemblée. Jouant le rôle du premier magistrat, M. Arthur Dufresne, j’ai fait le survol des irritants qui ont conduit à notre séparation d’East Bolton en relatant les grands moments de la saga qui s’est échelonnée sur neuf ans. Ensuite, nous avons repris les principales résolutions adoptées en 1939 en faisant des parallèles avec la situation d’aujourd’hui. Nous avons passé un moment agréable en compagnie de nos invités de marque, nos voisins Dom Laberge et Lamontagne de Saint-Benoit-du-Lac, dont les prédécesseurs ont joué un rôle déterminant dans la création de notre municipalité.

Soixante-quinze ans plus tard, nous avons saisi cet important moment dans la vie de la municipalité pour adopter par résolution du conseil les énoncés de mission, vision et valeurs qui sont issus de la planification stratégique. L’énoncé de mission (que vous voyez dans le bandeau ci-dessous) est d’ailleurs affiché à l’entrée de la mairie depuis.

Plus encore, nous nous sommes dotés d’un gentilé, d’une devise et d’un emblème floral – autant d’éléments qui renforceront notre sentiment d’appartenance.

Austinois

Nous pouvons désormais nous désigner fièrement « Austinoise » et « Austinois ». Nous le faisons de manière officielle depuis bon nombre d’années, mais notre gentilé est maintenant officiel.

Vraie de nature et de cœur

La municipalité se déclare « vraie de nature et de cœur ». Issue d’une longue réflexion, d’un sondage auprès d’un groupe témoin et de nombreux échanges, la devise fait référence au caractère exceptionnel de notre milieu de vie et de notre volonté de le protéger. Pleins de sagesse et de sérénité, ce sont des mots évocateurs et porteurs, des mots pour nous faire avancer et grandir.

Aréthuse bulbeuse

La municipalité a adopté l’aréthuse bulbeuse comme emblème floral. Une fleur indigène de la famille des orchidées, elle symbolise à la fois la beauté et la fragilité de nos milieux naturels. Ne poussant que dans les tourbières et notamment, dans notre tourbière Millington, elle est classée parmi les plantes rares au Québec et figure sur la liste des plantes menacées ou vulnérables de nos tourbières qui ont connu de profondes perturbations dues à l’exploitation commerciale ou pour faire place à l’agriculture.

Politique culturelle

Enfin, reconnaissant que la culture dynamise le milieu et favorise la cohésion sociale, nous avons adopté notre toute première politique culturelle.

Pour clore les fêtes du 75^e anniversaire, nous enfouirons une capsule temporelle dans la stèle érigée en 1939 en mémoire de l’ancienne église wesleyenne sur le site historique du Hameau-de-Millington,

L’événement aura lieu lors d’une célébration spéciale le 25 mai prochain. Vous êtes tous chaleureusement conviés à cet événement, mais les enfants en particulier parce que ce sont eux qui ouvriront la capsule dans 75 ans!

Ainsi, la boucle sera bouclée. D’hier à aujourd’hui à demain.

Lisette Maillé, mairesse



Aréthuse bulbeuse (*Arethusa bulbosa* Linnaeus)
Photo sur Flickr par NC Orchid ©

1^{er} trimestre 2014

Table des matières

Nouvelles des comités	2
Vie communautaire.....	3
Enviro-info.....	4
Vision stratégique.....	7
Échos administratifs.....	9
News from the town hall	11

Culture

Profitant du nouveau matériel technologique installé dans la salle communautaire, le comité lance une nouvelle série d'activités intitulée « PASSION » qui prendra la forme de présentations sur différents thèmes (musique, cinéma, arts, voyages). Ces rendez-vous du vendredi se dérouleront à la bonne franquette - vous apportez votre souper et vos boissons.

Vendredi 4 avril à 19 h

Passion musique : Leonard Cohen.

Une courte biographie et 18 des plus belles chansons de l'auteur-compositeur-interprète, présentées par Jean-Claude Duff. Formule de type cabaret. Venez vous installer dès 18 h 45.

Vendredi 16 mai à 16 h

Passion voyage : Conférence sur les chemins de Compostelle.

Florence Péloquin et Jean-Paul Hubert partagent leur grande expérience sur les chemins de Compostelle.

Vendredi 6 juin à 16 h 30

Passion Arts : *Goya and Picasso: Two Spanish Artists Depict War*

Andrea Fairchild nous montre comment Picasso et Goya ont exprimé chacun à sa manière les horreurs de la guerre à travers leurs tableaux.

Biblioboîtes

Dans le cadre d'un projet pilote de la bibliothèque Austin Livres-service, deux biblioboîtes seront installées sur le territoire : l'une au kiosque postal du Domaine Mont-Orford et l'autre à celui du Lac des Sittelles. L'inauguration aura lieu le 23 avril, à l'occasion de la Journée mondiale du livre.

Environnement

En 2014, le CCE poursuivra les grands objectifs suivants :

- la mise en place de bonnes pratiques environnementales permettant de lutter contre l'érosion (mesures préventives et correctives)
- l'appropriation du concept des biens et services écologiques rendus par les écosystèmes
- la poursuite du dossier de la gestion des putrescibles
- le prix de reconnaissance en environnement

Communications

Prix Lorne C. Perry 2014

À défaut d'avoir raflé le prix Lorne C. Perry 2014 de la Société des designers graphiques du Québec, la municipalité a reçu une « *mention spéciale pour la constance avec laquelle l'image de marque de cette petite localité est déployée et la confiance qu'elle accorde à son agence, Comma Imagination* », soulignant « *qu'il est remarquable qu'une petite municipalité fasse preuve d'autant d'engagement et d'ouverture.* »

Cette image est véhiculée par un système d'identification visuelle, qui se manifeste dans nos enseignes, nos véhicules, notre papeterie, nos communications (bulletin, site Web, annonces) et nos dépliants. Avoir un tel système est rentable puisqu'il aide à réduire les coûts (en nous évitant de ré-inventer la roue chaque fois), ainsi qu'à bâtir une identité forte.

Cette reconnaissance exceptionnelle de la SDGQ est le fruit d'un travail d'équipe et d'une vision commune quant à l'importance de notre image de marque. C'est tout un honneur pour Austin!

Nouveau calendrier

Vous avez reçu avec votre compte de taxes, un nouveau calendrier de collecte des matières résiduelles et recyclables, bonifié par l'ajout des activités communautaires qui auront lieu d'ici la fin de juin. En concentrant sur cet aide-mémoire que tous utilisent déjà les annonces des activités de nature sociale, culturelle ou communautaire, la municipalité réduira ses coûts et sa consommation de papier tout en vous informant des activités à venir. Le prochain calendrier paraîtra en juin pour les six derniers mois de l'année. **Gardez-le bien à la portée de la vue, vous pourrez mieux planifier vos sorties!**

Loisirs

Une soixantaine de personnes ont mis le bout du nez dehors et ont profité des Plaisirs d'hiver, le 8 février dernier. Entre les tours de carriole et de motoneige, la glissade sur tube et la sculpture, jeunes et moins jeunes se sont régalez de guimauves et de saucisses grillées sur la braise, mais aussi de tire d'érable! Merci aux bénévoles, aux commanditaires et aux participants.



Photo : Mathieu Godbout

Camp d'été de jour. Les arts seront à l'honneur!

Chantal nous revient cet été à titre de coordonnatrice. Les jeunes de 6 à 12 ans bénéficieront d'une belle gamme d'activités : arts plastiques, chant chorale et musique, sports, cours de tennis, sorties thématiques, activités d'exploration, et accès à la bibliothèque et au terrain de jeux tous les jours et arts du cirque plusieurs fois par semaine.

Huit semaines : du 23 juin au 15 août, du lundi au vendredi. Nouvelle tarification très avantageuse pour l'été au complet! Inscription le samedi 10 mai de 10 h à 12 h à l'hôtel de ville. Vous trouverez tous les renseignements utiles à www.municipalite.austin.qc.ca/fr/loisirs.

Réception pour trois ex-conseillers municipaux

Le samedi 25 janvier dernier, la municipalité a organisé une petite fête en reconnaissance des quelques 60 années de travail cumulées par trois ex-conseillers, MM. Jean-Marc Couture, Marco Scholer et Arthur Bryant.

Le ton était à l'humour. Tour à tour, chacun des invités d'honneur a été la cible de propos humoristiques ou sarcastiques tenus par leurs amis et collègues qui n'ont toutefois pas manqué de témoigner des grandes qualités et du dévouement inlassable des trois conseillers qui ont

été très actifs au fil des ans pour bien servir leur communauté. Nous leur en serons toujours reconnaissants.

Comme souvenirs, chacun a eu droit à un magnifique portrait au crayon signé Jean Morin, un homme de grand talent, de même qu'à sa « pierre tombale » fabriquée à l'occasion de la fête d'Halloween par le comité des loisirs.

Merci messieurs pour toutes ces années au service de notre communauté.



Marco Scholer, Arthur Bryant, Jean-Marc Couture
Photo : Gisèle Benoît

Cimetière East Bolton

Les directeurs du *East-Bolton Cemetery Association* souhaitent remercier le comité culturel et le conseil municipal d'Austin pour leurs efforts visant à promouvoir les aspects historiques et culturels de ce cimetière ancien où reposent plusieurs membres des familles pionnières de la région.

Ces dernières années, l'Association a réalisé plusieurs projets d'amélioration du cimetière, dont l'addition de nouvelles clôtures et barrières et l'aménagement d'un stationnement, grâce à la générosité de nombreux citoyens. Cependant, l'Association manque d'argent pour pallier aux frais réguliers d'entretien et de réparation des monuments, les descendants des vieilles familles étant décédés ou ayant quitté la région.

Pour continuer à entretenir ce site d'intérêt historique et culturel, nous avons besoin de votre aide. Vous pouvez faire un don qui sera versé directement à notre fonds de dotation pour assurer l'entretien à long terme du cimetière. Faites parvenir un chèque à l'ordre de East-Bolton Cemetery Association, au 34 chemin Dufresne, Austin, JOB 1B0. Un reçu sera émis pour tout don de plus de 10 \$. Nous vous remercions de votre générosité.

Université du Troisième Âge

Savez-vous que plusieurs citoyens d'Austin sont des étudiants réguliers de l'Université du Troisième Âge (UTA) de Memphrémagog? Chez nous aussi, on peut affirmer le principe qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre... pour le plaisir d'apprendre. Rappelons que l'UTA offre aux personnes de 50 ans et plus la possibilité de s'inscrire à des activités variées (conférences, cours et ateliers) et leur permet ainsi de réaliser et d'approfondir leurs passions et leurs connaissances. Voilà une bonne façon de rester actif intellectuellement, tout en se donnant l'occasion d'échanger avec d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts. Et le plus beau, c'est que le tout se déroule sans stress et dans la bonne humeur. Il n'y a aucun pré-requis ni examen. Que du plaisir! Et les frais d'inscription sont des plus abordables.

La majorité des activités de l'UTA se déroulent à l'Espace culturel de Magog, au sous-sol de la Bibliothèque Memphrémagog, selon deux sessions annuelles, automne et hiver. Chaque session offre une programmation et des modalités d'inscription distinctes. Ainsi, pour la prochaine session d'automne 2014, vous pourrez vous inscrire à compter de la mi-août. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la section UTA du site de l'Université de Sherbrooke à l'adresse : www.usherbrooke.ca/uta/prog/cantons/mmg/.

D'ailleurs, la volonté du conseil municipal d'Austin de participer au programme gouvernemental « Municipalité amie des aînés » (MADA) vise, entre autres, à actualiser le concept du vieillissement actif. À cet égard, l'UTA Memphrémagog est fière de s'associer à cette démarche, puisqu'elle répond favorablement à sa vision première : favoriser le développement et le maintien des fonctions cognitives des personnes âgées et leur permettre ainsi de participer activement au mieux-être de leur communauté.

Jean Ranger
Président UTA Memphrémagog
Conseiller municipal

Bons samaritains

Remerciements et félicitations à Corinne Duret et Tony Cioffi pour avoir porté assistance à Renée Donaldson, notre adjointe à la directrice générale, le 18 février dernier lorsque sa voiture est tombée en panne en plein bois sur le chemin Duval, à la nuit tombante et dans une tempête de neige. Ils l'ont non seulement aidé à rejoindre CAA, mais sont restés avec elle jusqu'à l'arrivée de la dépanneuse. Quel bel exemple de civisme!

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Josiane Pouliot, spécialiste en environnement et inspectrice adjointe, à j.pouliot@municipalite.austin.qc.ca ou au 819-843-2388.

Collectes diverses

Récupération à l'hôtel de ville

durant les heures de bureau :

- Livres pour la bibliothèque Austin Livre-Service
- Huiles usagées : Huiles d'origine minérale, synthétique et végétale commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, filtres usagés et contenants vides (mazout et huiles diluées non acceptés)
- Peinture et bonbonne propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluocompactes

Encombrants

Collecte à domicile les 26 mai et 27 octobre des gros rebus : des résidus d'origine domestique d'une dimension supérieure à 1 mètre de long ou d'un poids supérieur à 25 kg.

Les résidus de construction, de rénovation et de démolition ne sont **pas** cueillis lors de la collecte des encombrants. On peut les apporter en tout temps à l'écocentre de Magog. Frais applicables.

Résidus domestiques dangereux

Collecte en tout temps à l'écocentre de Magog, de résidus domestiques dangereux, de nature organique et inorganique (huiles, essence, teinture, goudron, ciment, etc.) dans leur contenant d'origine portant une étiquette d'identification lisible. Cela comprend : acides, bases, aérosols, piles, batteries, pesticides, solvants, etc. Sans frais.

Vêtements usagés

L'automne dernier, la MRC a effectué une caractérisation des matières dans nos sacs à poubelles. On y a trouvé quantité de vêtements réutilisables et apparemment en très bon état. Chaque citoyen jette encore en moyenne 10 kg de vêtements et accessoires vestimentaires par année.

Tous les vêtements, accessoires vestimentaires (chaussures, ceintures, sacs à main, etc.) et textiles (draps, tentures, chiffons), en bon

Écocentre de Magog

Renouvellement 2014

Pour avoir accès à l'écocentre de Magog (situé au 520, rue St-Luc à Magog), vous devez présenter une étiquette d'accès numérotée. Si vous vous êtes déjà procuré cette étiquette, vous devez la renouveler en communiquant avec l'administration (819 843-2388 ou info@municipalite.austin.qc.ca). Si vous ne vous l'êtes pas encore procurée, vous pouvez l'obtenir simplement en présentant une carte d'identité et une preuve de résidence aux bureaux de l'hôtel de ville.

Rappelons que l'étiquette est offerte gratuitement à nos citoyens, mais que la municipalité doit verser à Magog des frais de 16,39 \$ pour chaque Austinois inscrit. Il est donc très important que vous utilisiez le service une fois que vous vous êtes inscrit.

Pour tout autre renseignement, consultez le dépliant sur l'accès à l'écocentre ainsi que l'aide-mémoire que vous trouverez en ligne à www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/.

Styromousse accepté ici!

L'écocentre de Magog récupère maintenant le styromousse!

C'est la façon la plus écologique qui soit de se débarrasser des contenants alimentaires (tasses, bols, assiettes, plateaux à viande et boîtes à œufs), du matériel d'emballage (emballages protecteurs pour l'expédition de matériel électronique et d'autres articles fragiles) et des panneaux d'isolation faits de mousse de polystyrène!

état ou non, sont réutilisables. Même les chaussettes percées et les vieux caleçons!

Ces dernières années, des conteneurs spéciaux sont apparus un peu partout dans la région. Il y en a un au Marché Austin (2200 chemin Nicholas-Austin), un pour la Corde à linge dans le stationnement de l'église à Eastman et à bien d'autres endroits. Il y a deux comptoirs familiaux à Magog, un au 195 rue Principale Est et

Le polystyrène peut être, et est, recyclé en divers produits tels que cadres de photo, cintres, plateaux de culture, pièces moulées, fournitures de bureau et matériaux ignifugeants.

Apportez votre styromousse à l'écocentre... ça vaut le détour!

Pneus usagés

Comme les pneus sont acceptés sans frais à l'écocentre de Magog, la municipalité n'offrira plus le service de collecte comme par le passé à l'hôtel de ville. C'est une solution plus économique pour les citoyens et plus écologique!

Écocentres mobiles

Comme l'écocentre de Magog est accessible à l'année longue et que les citoyens préfèrent se départir de leurs matériaux dès qu'ils sont prêts à s'en débarrasser plutôt que de les entreposer jusqu'à la date d'un écocentre mobile, la municipalité n'offrira pas d'écocentres mobiles cette année.

Écocentre de Potton

Veillez noter qu'en raison du très faible taux de fréquentation par nos citoyens et de la forte hausse des frais d'accès, notre entente donnant accès à l'écocentre de Potton n'a pas été renouvelée.

Saviez-vous que...?

Si la municipalité a réussi à réduire le tarif pour l'enlèvement des matières résiduelles sur votre compte de taxes, ce n'est pas parce qu'elle a réduit la qualité du service, mais bien parce que nous réussissons – ensemble – à réduire le volume de matières enfouies et donc, la dépense d'enfouissement.

Bravo!

un au 145 rue Lasalle. Pensez aussi aux friperies!

Enfin, vous pouvez profiter de la grande collecte printanière *L'Estrie met ses culottes!*, une initiative de Récupex, un OBNL spécialisé dans la récupération de vêtements et tissus, en collaboration avec Partage St-François. Apportez vos vêtements à l'hôtel de ville entre les 5 et 15 mai.

Agrile du frêne

L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui s'attaque aux essences de frêne. Il est originaire de Chine et d'Asie orientale. Sa présence au Canada a été confirmée à l'été 2002. Comme d'autres ravageurs exotiques des végétaux et des arbres, il aurait été introduit accidentellement en Amérique du Nord par l'intermédiaire de caisses ou d'autres matériaux d'emballage en bois importés. Bien que son introduction en Amérique du Nord soit relativement récente, on estime qu'il a déjà causé la mort de millions d'arbres aux États-Unis et au Canada et que des milliards d'autres arbres risquent d'être infestés et d'en mourir partout en Amérique du Nord.

Le déplacement par l'homme de produits potentiellement infestés, comme le bois de chauffage, les billes, les branches, le matériel de pépinière, les copeaux et

d'autres produits du frêne, constitue le mode de propagation le plus courant. L'agrile du frêne se propage aussi de façon naturelle durant sa période de vol. Des recherches ont démontré que les adultes peuvent se déplacer sur une distance de 10 km, mais qu'ils restent généralement à proximité de l'endroit d'où ils ont émergé.

En novembre dernier, la présence de l'agrile du frêne a été confirmée près de chez nous, à Granby. **La population peut jouer un rôle clé dans la lutte contre la propagation de cet insecte en ne déplaçant pas de produits potentiellement infestés, dont le bois de chauffage.**

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez visiter le Site Web de l'ACIA à l'adresse www.inspection.gc.ca/phytoravageurs.



Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rappez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments Canadian Food Inspection Agency

Canada

Distribution d'arbustes

Cette année, nous ferons une seule distribution gratuite de plants à des fins de renaturation de la bande riveraine. Elle aura lieu le vendredi 23 mai de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi 24 mai de 9 à 12 h à l'arrière de l'hôtel de ville.

Pour obtenir des plants, vous devez remplir le formulaire de commande et le soumettre à la municipalité, accompagné d'un plan de renaturation, avant le 2 mai.

Si vous n'avez jamais assisté à un atelier de renaturation par le passé et que vous désirez obtenir des plants gratuits, vous devez prendre rendez-vous avec la spécialiste en environnement pour qu'elle se rende sur votre propriété et vous explique comment faire la plantation.

Distribution d'arbres

En collaboration avec l'Association forestière des Cantons de l'Est, la municipalité distribuera des feuillus et des conifères, le 24 mai, à l'hôtel de ville. Premiers arrivés, premiers servis!

Corvée de nettoyage

Le 26 avril, toutes les associations sont invitées à organiser une corvée dans leur secteur. Des renseignements plus complets vous seront envoyés par infolettre.

Journée annuelle de l'abeille à miel le 29 mai

Nous avons passé un dur hiver, mais la saison du jardinage s'en vient! Quand vous planifierez votre jardin, pensez aux plantes qui attirent les abeilles.

Pourquoi? Parce que les abeilles sont indispensables à la production de nombreux fruits et légumes et que les colonies d'abeilles disparaissent à un rythme alarmant depuis quelques années.

Et parce que les abeilles sont mellifères, c'est-à-dire qu'elles produisent du miel. Saviez-vous que pour produire une cuillerée de miel, l'abeille doit visiter plus de 45 000 fleurs?

Pour toutes ces raisons, nous vous encourageons à planter des plantes mellifères. Sauvages ou cultivées, elles sont nombreuses et faciles à trouver. Sur le site www.agrireseau.qc.ca par exemple, vous trouverez des renseignements sur l'habitat, la période de floraison et même sur la couleur du miel qui résultera du butinage de telle ou telle fleur! Informez-vous auprès de votre centre de jardin des variétés de plantes ornementales vivaces qui conviennent le mieux à notre région. Choisissez des plantes que l'on peut

cultiver sans pesticides, car on connaît maintenant les ravages causés par ces produits sur les colonies d'abeilles et sur l'environnement en général.

Le miel c'est si bon, si doux, si sucré!

Nous avons la chance d'avoir un apiculteur chez nous. M. Bureau a du bon miel écolo à vendre et des jardins à côté pour soutenir le travail des abeilles. Vous trouverez l'annonce de son entreprise, Les Jardins du Côteau, à la page 21 de notre Bottin des produits et services. Encouragez-le!



Photo : Mireille Dagenais

Pour en connaître un peu plus sur l'abeille, consultez le bulletin municipal de l'été 2011.

Les milieux humides

Beaucoup plus qu'un trou de « bouette » pour les grenouilles!

Patrick Simard, Conseil régional de l'environnement Mauricie

Une récente étude commandée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) démontre clairement qu'au Québec on malmène nos milieux humides. Dans l'aire d'étude, on constate une perte nette en superficie de 99 % pour les milieux humides qui ont fait l'objet d'une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP entre 2006 et 2010. Pourtant, ces milieux sont d'une grande importance pour notre société.

On distingue quatre principaux types de milieux humides, les marais, les marécages, les étangs et les tourbières et ceux-ci fournissent de nombreux services environnementaux qui touchent autant la santé de l'être humain que l'économie. Ils ont une valeur économique si importante qu'elle est difficilement chiffrable.

Les milieux humides remplissent de nombreuses fonctions de grande importance :

Amélioration de la qualité de l'eau : Les milieux humides sont de véritables systèmes naturels de filtration et d'épuration des plans d'eau. Ils filtrent les sédiments et retiennent plusieurs nutriments, contaminants et pathogènes qui contribueraient sinon à la dégradation de la qualité de l'eau.

Renouvellement des réserves d'eau souterraines : Parce qu'ils favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol, certains milieux humides sont d'importants points de recharge des réserves d'eau souterraines, source d'eau potable pour un grand nombre de personnes.

Maîtrise des crues : Les milieux humides régularisent les débits d'eau. Comme des éponges, leur capacité de retenir l'eau durant un certain temps pour la laisser ensuite repartir peu à peu contribue à limiter à la fois l'ampleur des crues (hautes eaux) et des étiages (basses eaux). Les risques liés aux inondations en sont, du fait, réduits! (Source : *Canards Illimités Canada*)

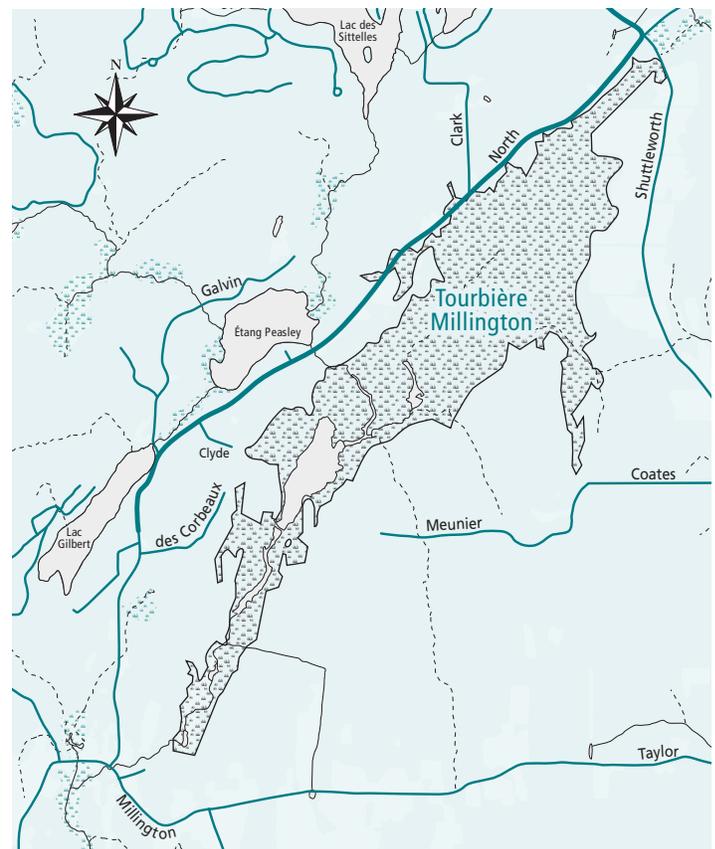
Maintien de la biodiversité et de la pêche : Les milieux humides grouillent de vie! Parce qu'ils offrent une grande variété d'abris et de nourriture, ce sont des domaines vitaux indispensables pour une multitude d'espèces animales et végétales. Plusieurs espèces de poissons, d'insectes, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux dépendent de ces milieux pour leur reproduction. Une grande proportion des espèces rares ou menacées du Québec y trouve refuge.

Contrôle de l'érosion : Les marais et marécages situés en bordure des lacs, des rivières ou des ruisseaux protègent le rivage contre les vagues et l'érosion.

Tourbières et puits de carbone : Tout comme la forêt, les tourbières accumulent le carbone atmosphérique et s'avèrent des alliés importants dans la lutte contre l'effet de serre. Le tiers du carbone terrestre serait emmagasiné dans les tourbières! (Source : *Découvertes, Radio-Canada*)

Fonctions socio-économiques : Certaines études ont tenté de quantifier la valeur économique des milieux humides (valeur des fonctions écologiques, valeurs des espèces chassées et pêchées, activités récréatives, potentiel touristique, valeur sur le marché des produits provenant des milieux humides, etc.). De telles prédictions sont complexes, mais toutes les recherches concluent que les milieux humides rapportent des bénéfices d'une valeur considérable (Source : *Environnement Canada*).

Il est grand temps qu'on reconnaisse la valeur de ces milieux et qu'on arrête de les détruire.



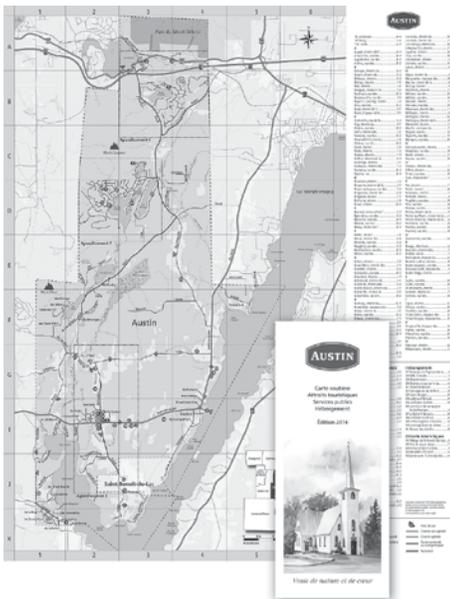
Nous avons des milieux humides exceptionnels à Austin, dont la tourbière Millington. La municipalité a confié à quatre étudiants en maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke, un mandat pour un projet de mise en valeur et de protection de cette tourbière. Les étudiants présenteront le résultat de leur travail à la fin d'avril.

Austin – Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir.

Vous trouverez ici certaines des initiatives qui ont déjà été mises en oeuvre dans le cadre du plan d'action stratégique de la municipalité. Pour tout complément d'information, visitez l'adresse www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/matricedevloppement-abr-FR.pdf.

Carte de la municipalité

Vous avez reçu avec votre compte de taxes une carte de la municipalité entièrement revue et révisée. Plus qu'une simple carte routière, elle présente nos services et commerces, nos établissements d'hébergement officiellement inscrits, nos attraits patrimoniaux et touristiques, en plus de mettre en valeur nos paysages. Cette carte s'inscrit dans notre volonté de favoriser notre développement local et de développer le sentiment d'appartenance.



Si vous n'avez pas reçu la vôtre, veuillez communiquer avec le bureau municipal.

Écoconseillères en tournée

La municipalité a retenu les services de deux étudiantes en environnement à titre d'écoconseillères pour rencontrer tous les citoyens au cours de l'été et les renseigner sur une saine gestion des matières résiduelles, notamment par le compostage et la réduction à la source. Elles porteront une carte d'identité de la municipalité et auront un cadeau à vous remettre. Faites-leur bon accueil!

Plan d'aménagement durable

La planification stratégique participative que nous avons réalisée en 2011-2012 a permis de cerner les préoccupations immédiates des citoyens concernant la protection du patrimoine naturel, le développement économique et la croissance démographique, croissance qui pourrait être accélérée de manière exponentielle par le déploiement d'un réseau de fibres optiques. Plusieurs développements résidentiels réalisés par le passé rappellent l'importance de mieux intégrer les projets aux caractères rural et naturel d'Austin.

L'aménagement du territoire repose rarement sur une compréhension opérationnelle de la capacité de charge des écosystèmes. Notre démarche sera fondée sur une meilleure connaissance écologique du territoire et permettra d'identifier des secteurs propices à l'aménagement ou à la conservation. Le plan intégrera différents éléments, dont l'occupation du territoire, la gestion de l'eau et des lacs, la protection et la mise en valeur des milieux naturels, l'écomobilité, la consommation d'énergie (plan de réduction des émissions de GES, constructions LEED, normes comparables, etc.) ainsi que la saine gestion des matières résiduelles axée sur la réduction à la source.

Comme le plan préconisera une approche de gestion par sous-bassins versants, une approche novatrice qui pourra servir ultérieurement de référence à des municipalités ayant des enjeux similaires, la municipalité bénéficiera d'une aide financière de 43 000 \$ (soit la moitié des coûts du projet de son plan d'aménagement durable) provenant du Fonds municipal vert^{MC} de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Un premier atelier de facilitation auquel ont participé des membres du conseil, du CCE, du CCU et des représentants de nos partenaires, dont RAPPEL, MCI et Corridor Appalachien, puisqu'ils possèdent une connaissance appréciable du territoire, a eu lieu le 21 février dernier.

Politique Municipalité amie des aînés

Un comité de pilotage sous la direction du conseiller Jean Ranger a été formé pour présenter une demande de subvention au MSSS pour l'élaboration d'une politique de Municipalité amie des aînés (MADA). Le programme provincial vise à améliorer les conditions et le cadre de vie des citoyens de 60 ans et plus. Notre planification stratégique nous ayant permis de dresser un portrait général de la situation de notre population âgée, la politique MADA nous permettra de compléter le travail. Le comité mettra à contribution des acteurs clés de la municipalité et des ressources d'organismes spécialisés, dont la Table de concertation des aînés de Memphrémagog, l'UTA, le CSSS de Memphrémagog et les Boomers de Memphrémagog. Des consultations publiques et porte à porte sont prévues. La démarche s'échelonne sur une vingtaine de mois.

Politique familiale

Parallèlement, à la démarche politique MADA, un comité de pilotage auquel participera le conseiller Marc Gagnon a été formé pour présenter une demande de subvention au ministère de la Famille pour l'élaboration d'une politique familiale. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'attirer des jeunes familles et des jeunes à Austin.

Bottin des produits et services

Notre Bottin des produits et services (BPS) a été retenu parmi les 19 finalistes au Mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec, un concours provincial dont l'objectif est de reconnaître la capacité d'innovation des municipalités. Pour cette 10^e édition, 54 projets ont été déposés dans huit catégories. Dix-neuf projets ont retenu l'attention du jury. Austin est en lice avec trois autres municipalités dans la catégorie « Approche citoyenne: vie démocratique, relations interculturelles, intercommunautaires et relations avec le citoyen ». Les lauréats seront dévoilés le 24 mai 2014.

La mise à jour du BPS faisait partie de l'envoi du compte de taxes en février dernier. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, demandez-la à Blanche Paquette en appelant au 819-560-1822 ou en écrivant à bottin@municipalite.austin.qc.ca. Rappelons que vous pouvez vous inscrire au BPS en tout temps et que nous publierons la liste des nouveaux annonceurs dans chaque bulletin jusqu'à la prochaine mise à jour!

Restauration des terres en friche

La MRC procède actuellement à un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Le PDZA vise à favoriser une occupation dynamique de la zone agricole et à mettre en valeur le potentiel agricole dans une perspective d'accroissement ou de diversification des activités. Il repose sur un état de la situation de l'agriculture et sur l'identification des possibilités de développement des activités en zone agricole (agriculture, foresterie, agrotourisme, etc.).

La municipalité participera aux consultations publiques par secteurs géographiques et domaines d'activités qui permettront de valider le portrait, de compléter certaines informations, de déterminer les forces et les faiblesses de la MRC en lien avec l'agriculture, de faire ressortir certaines opportunités et/ou contraintes et d'élaborer la vision stratégique du PDZA, puis d'établir un plan d'action à court, moyen et long terme. Ce plan est prévu pour juin 2014.

Nous déterminerons ensuite les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour réaliser notre objectif local de mise en valeur des terres en friche.

Dans le cadre de son PDZA, la MRC Brome-Missisquoi a mis sur pied le projet de Banque de terres, dont les objectifs sont de favoriser l'accès à la terre pour la relève agricole ainsi que de valoriser les terres en voie d'enfrichement. Le projet se démarque par son accompagnement personnalisé auprès des propriétaires fonciers et aspirants-agriculteurs participants pour faciliter la conclusion d'ententes d'usages agricoles entre les participants.

La chargée du projet Banque de terres de Brome-Missisquoi, Leslie Carbonneau, viendra nous entretenir du sujet lors d'une conférence, le 24 mai 2014, à 13 h 30 à la salle communautaire. Bienvenue à tous!

Protection des paysages

La MRC de Memphrémagog a signé, en 2011, une entente triennale de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, laquelle prévoit des actions en matière de paysages. D'abord, un diagnostic des paysages a été effectué par la firme Plania pour établir un portrait de la situation. Ensuite, un mandat a été donné à la firme Ruralys afin de réaliser une caractérisation des paysages culturels, lesquels témoignent du passage de l'homme. Ce mandat est en cours. Dans les mois qui viennent, la MRC organisera un concours de photos sur les paysages culturels. Elle prévoit également lancer un outil de diffusion et de sensibilisation sur le web et organiser un symposium sur les paysages.

Nous arrimerons nos initiatives à celles de la MRC dans une logique de complémentarité.



Vue d'un champ sur le chemin Millington. Photo : Blanche Paquette

Au sujet des tours

Le 3 mars dernier, une trentaine de citoyens ont assisté à la séance de consultation publique concernant la modification de notre règlement pour permettre l'installation d'une tour sur le territoire de la municipalité. Rappelons que le processus de modifications réglementaires est régi par le gouvernement et qu'il a été suivi à la lettre. Bell a annoncé sa consultation publique dans les journaux comme le prévoit la loi. La municipalité a donné avis de motion pour la modification du règlement et a tenu sa consultation publique comme le prévoit la loi.

Dans sa longue étude du dossier, le conseil a considéré trois critères.

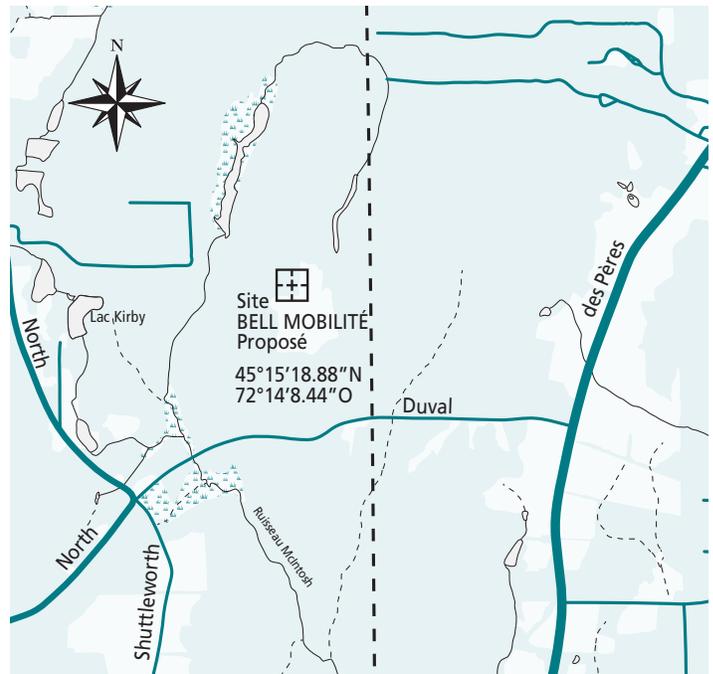
Le premier : la desserte cellulaire. La majorité des gens du secteur ont peu ou pas de réception. Or, en 2014, on considère que la téléphonie cellulaire est indispensable. C'est autant une question de style de vie que de sécurité. Qui d'entre nous n'a pas de téléphone cellulaire? Plus la demande augmente, plus les entreprises de communications doivent ajouter des tours pour y répondre.¹ Doit-on satisfaire ceux qui jouissent déjà d'une bonne réception au détriment de ceux qui n'en ont pas? Il y va de l'intérêt collectif.

Le deuxième : la santé. Le conseil aurait pu faire une longue revue de la littérature scientifique opposant les deux camps du « sécuritaire » et du « dangereux », mais un organisme indépendant l'a déjà fait en 2012 : la revue *Protégez-vous* qui conclut que « les données actuelles ne permettent pas de conclure que les ondes radiofréquences sont dangereuses pour la santé des individus ».

Le troisième : le paysage. Le conseil n'a pas accepté la première, ni la deuxième, ni la troisième proposition de Bell Mobilité. Il a poussé Bell jusque dans ses derniers retranchements pour obtenir la tour la moins dérangeante possible, tant par son emplacement que par sa hauteur et les normes de balisage auxquelles elle est assujettie.

Certains avancent que d'autres solutions plus coûteuses, mais moins dommageables existent et que les entreprises de télécommunications en ont les moyens. Peut-être. Mais les municipalités et les villes auront fort à faire pour les en convaincre. D'ici là, les citoyens veulent quand même pouvoir utiliser leur téléphone cellulaire.

D'autres encore s'inquiètent de l'effet d'une tour sur la valeur de leur propriété. Selon nos évaluateurs agréés, dans l'état



Photomontage par Bell Mobilité

actuel des connaissances, rien ne démontre que la présence d'une tour de télécommunications dans le voisinage cause la dépréciation d'une propriété. C'est plutôt le contraire qui est vrai : en l'absence d'une bonne couverture cellulaire, la propriété perd de la valeur.

Il y a de ces sujets qui ne feront jamais l'unanimité. Celui-ci en est un.

Nous espérons que ce qui précède apporte un éclairage instructif sur la position du conseil.

Références :

Procès-verbal de février : http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/PV_20140203OR-fr.pdf

Procès-verbal de mars : http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/PV_20140303OR-fr.pdf

¹ « Au cours des trente dernières années, les Canadiens n'ont cessé d'exiger une couverture plus étendue, de plus grands débits de transmission de données et des applications mobiles plus évoluées qui utilisent un grand volume de données (telle la vidéo sur demande). Les exploitants des réseaux mobiles ont répondu à ces demandes en déployant des réseaux de radiocommunications de grande capacité omniprésents et fondés sur des technologies de pointe, qui exigent des systèmes d'antennes et des bâtis de soutien, y compris des pylônes. » Source : Consultation sur les modifications des procédures d'Industrie Canada régissant l'implantation des pylônes d'antennes, Industrie Canada, Février 2014.

Débris d'arbres

Afin d'aider les citoyens à se débarrasser des branches accumulées à la suite du verglas, la municipalité procédera à une opération de déchiquetage sur les chemins municipaux et de tolérance dans la semaine du 12 mai.

- branches d'au plus 10 cm (4 pouces) de diamètre
- non attachées ou liées en faisceau
- tige (tronc) face à la rue
- déposées perpendiculairement à la rue dans l'entrée privée

Sont exclus les chemins provinciaux (Nicholas-Austin, route 112, Cooledge et Fisher) et les chemins privés, puisqu'ils ne sont pas de la compétence de la municipalité.

Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2015-2016-2017

Plutôt que de reconduire le rôle d'évaluation foncière pour les trois prochaines années comme le permet la *Loi sur la fiscalité municipale* afin de réduire l'incidence budgétaire d'un nouveau rôle, la municipalité a choisi de procéder à une nouvelle équilibrage du rôle pour les années 2015-2016-2017. Cela permettra d'amoindrir les soubresauts que pourrait créer un ajustement des valeurs sur une période de six ans.

Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Le 3 février dernier, le conseil a adopté un code d'éthique et de déontologie révisé conformément à l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*. Ce règlement énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques qui doivent guider la conduite des membres du conseil. Immédiatement après l'adoption, tous les membres du conseil ont juré solennellement d'en respecter toutes les dispositions.

Politique de tolérance zéro à l'égard de toutes situations d'agressivité, d'intimidation et de menace

La municipalité d'Austin reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir des renseignements clairs de la part des élus et des employés. Elle leur reconnaît aussi le droit d'exprimer civilement leur désaccord face aux décisions prises par le conseil et appliquées par les employés.

Par ailleurs, elle croit fermement que la violence doit toujours être considérée comme inacceptable et qu'elle ne fait pas partie du travail réalisé par ses élus et ses employés.

Dans ce contexte, le conseil a adopté lors de son assemblée du 3 février, une politique visant à identifier les actes, manifestations et comportements inacceptables à l'endroit de ses élus et de ses employés et à établir une directive claire quant aux démarches à effectuer pour les contrer.

Ainsi, à l'instar de nombreuses autres municipalités et villes du Québec, la municipalité ne tolérera, en aucun temps et sous aucune forme :

- les actes de violence physique envers les membres du conseil, les employés municipaux ou leurs proches, qui découleraient de leur statut d'élu ou d'employé;
- les manifestations de violence verbale ou écrite envers les élus et les employés dans le cadre de leur travail, qu'il s'agisse de menaces, d'intimidation, de diffamation, de chantage, de harcèlement ou de propos injurieux ou grossiers;
- les actes de vandalisme sur les biens des élus et des employés ou leurs proches, qui découleraient de leur statut d'élu ou d'employé;
- les comportements perturbateurs dans les locaux de la municipalité.

Calendrier

8 avril - Conférence Notre ami le chevreuil, 19 h à l'hôtel de ville d'Eastman

11 avril - Collecte des plastiques agricoles

12 avril - Conférence Eau et maison écologique, 13 h 30 à la salle communautaire d'Austin

23 avril - Inauguration du projet pilote des biblioboîtes, Kiosque postal du Domaine Mont-Orford, chemin Hopps

23 avril - Conférence Les oiseaux du printemps, 19 h à l'hôtel de ville d'Eastman

26 avril - Corvée de nettoyage

3 mai - Conférence Renaturalisation des bandes riveraines, 10 h à 12 h à l'hôtel de ville de Bolton-Est

4 mai - Concert du printemps du Chœur des Gens Heureux, 14 h, Église d'Austin

24 mai - Distribution d'arbres, de 9 h à 12 h à l'arrière de l'hôtel de ville

24 mai - Conférence Banque de terres agricoles, 13 h 30 à la salle communautaire d'Austin

25 mai - Enfouissement de la capsule temporelle au site historique du Hameau-de-Millington

26 mai - Collecte des encombrants

29 mai - Journée annuelle de l'abeille à miel

31 mai - Marche d'interprétation dans les sentiers de la Missisquoi Nord : Démystifier les corridors naturels, 10 h à 11 h 30 à l'entrée des sentiers Missisquoi Nord à Eastman

7 juin - Conférence Le compostage domestique, simple et facile, 13 h 30 à la salle communautaire d'Austin

21 juin - Austin en fête!

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>

East Bolton Cemetery Association

The directors of the East Bolton Cemetery Association wish to thank Austin's cultural committee and municipal council for their efforts in promoting the historical and cultural aspects of this early cemetery, where many members of the area's first families are buried.

In recent years, the Association has made several improvements to the cemetery's appearance, including the installation of new fences and gates and the creation of a parking area. However, there is no money to provide for the cost of regularly maintaining and repairing the monuments, as the descendants of these pioneer families have either died or left the area.

The Association has created an endowment fund and is calling on all citizens of Austin to help with the upkeep of this important historical site. Please make your donation payable to the East Bolton Cemetery Association, 34 Dufresne Road, Austin, QC J0B 1B0. A receipt will be issued for donations over \$10.

Policy of zero tolerance toward aggressive behaviour, intimidation and threats

At its sitting of February 3rd, Council adopted a Zero Tolerance Policy, the purpose of which is to identify the acts, manifestations and behaviours that are deemed unacceptable and to establish a clear directive as to how they may be dealt with.

Code of ethics and conduct for members of council

Last February 3rd, Council adopted a revised Code of Ethics and Conduct to comply with the provisions of Section 13 of the Municipal Ethics and Good Conduct Act, which requires that a new code be adopted before March 1st of the year following a general election. Immediately after adopting the new Code, all members of Council solemnly swore to uphold its provisions.

Equilibration of the values entered on the roll for the new triennial roll (2015-2016-2017)

Rather than to defer the equilibration of the roll for another 3 years, as the Law allows, the municipality has elected to have the values entered on its roll equilibrated for its next triennial roll beginning in 2015. This will prevent the large disparities in property valuations which are often seen when the values are only equilibrated every 6 years.

Eco Councillors on tour

The Municipality has hired two Environment students who will be tasked with meeting citizens over the summer to provide them with information on how to effectively manage their household waste, particularly by composting and reducing at source. These 'Eco Councillors' will bear an ID card issued by the Municipality, as well as a gift for you, so please make them welcome!

Highlights of the meetings

The following highlights of the council meetings of December, January and February are given as general information.

December 2013

- Tabling of members of council's Declarations of pecuniary interests
- Hiring of consultant services to prepare a job description for the new position of Community Development Agent
- Purchase of audio-visual equipment for the council room, fire hall training room and community hall
- Authorisation to proceed with an equilibration of the values entered on the roll for 2015
- Approval of accounts paid (\$55,739.18) and accounts payable (\$184,674.15)
- Maintenance contract for skating rink awarded to Darcy Lachapelle

January 2014

Special commemorative sitting
Adoption of the municipality's statement of mission, vision and values as well as of its inhabitants' name, motto, floral emblem and cultural policy.

Regular sitting

- Confirmation of annual salary adjustment for staff
- Donation of 1,000\$ to the *Train des mots* literacy project
- Donation of \$500 to the JEVI suicide

prevention centre

- Donation of \$180 for the *Table jeunesse socio-économique Memphremagog* awareness week
- Approval of accounts paid (\$113,735.59) and accounts payable (\$298,000.52)
- Acknowledgement of Austin's firefighters and first responders invaluable help during the ice storm
- Grants of \$550 each to the Lake Gilbert and Mont-Orford Development associations for expenses incurred in 2013 for lake preservation activities
- Donation of \$2,000 to the *Conservation des Vallons de la Serpentine* for projects aimed at preserving natural habitats in Austin
- Donation of \$2,500 to Memphremagog Conservation Inc. for projects aimed at preserving Lake Memphremagog water quality
- Grant of \$417 to the Lake O'Malley association for lake preservation expenses incurred in 2013

February 2014

- Transfer of 2011 unpaid taxes and interest to bad debts
- Transfer of accounts severely in arrears to the attorneys for collection
- List of immovables to be sold for non-payment of taxes
- Adoption of a Zero Tolerance Policy toward Aggressive Behaviour, Intimidation and Threats
- Adoption of the Code of Ethics and Conduct for Members of Council
- Approval of accounts paid (\$55,739.18) and accounts payable (\$184,674.15)
- Award of contract for roadwork during the thaw period to Excavation Stanley Mierzwinski
- Acceptation of Bell Mobility's proposal for the erection of a communications tower
- Hiring for 1 year of Mrs Blanche Paquette as Community Development Agent

Note: The complete minutes of all municipal council sittings are available in French, online at municipalite.austin.qc.ca or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and these Highlights, the minutes prevail.



Vraie de nature et de cœur



Word from the mayor

Dear fellow-citizens,

I am very proud to report that our municipality was recently nominated for the 2014 Lorne C. Perry prize awarded by the Society of Graphic Designers of Quebec (SDGQ) and, while we did not win, a special mention was bestowed on Austin “for the consistency with which it deploys its visual brand identity and for the trust it places in its agency, Comma Imagination.” The SDGQ further added that “it is remarkable that a small municipality shows this level of commitment and openness.”

Indeed, our visual brand identity is disseminated through our signs, vehicles, stationery and various communications (newsletter, website, ads, brochures). Brand identity is not only cost-effective (by eliminating the need to constantly reinvent the wheel) but also a means for us to build a strong identity. Moreover, it demonstrates sound management. We share this incredible honour with our fellow-citizen, Jean Morin, who instilled in us an understanding of the importance of our visual brand.

I am also very pleased to announce that our Products and Services Directory is one of 19 finalists for an Ovation Municipale prize. Sponsored by the Quebec Union of Municipalities, this provincial contest rewards innovation at the municipal level. This year, 54 projects have been submitted in 8 different categories. We are in the running with 3 other municipalities in the category “The citizen approach: democratic life, intercultural and intercommunity

relations, and relations with the citizen”. Winners will be announced on May 24th. Being short-listed for this award speaks of the quality of our Directory and of our efforts to make Austin a more citizen-oriented community.

It was on January 19th 1939 that the elected council of the newly created Municipality of Austin (erected by decree on November 5th 1938) held its first sitting and, on January 13th 2014, council held a commemorative sitting to mark its 75th anniversary and to reminisce about the events that led to the separation of Austin from East-Bolton.

In the course of that meeting, the Municipality adopted an official motto and a floral emblem. Our motto, *Vraie de nature et de cœur* (meaning True in nature, True of heart), speaks of our truly exceptional surroundings and of our commitment to protect them. Our floral emblem, *Arethusa bulbosa* (also called Dragon’s mouth or Bog Rose), is an extremely rare indigenous orchid. Small and vivid, it grows at the edge of sphagnum bogs, notably in our own Millington bog. The flower was chosen for it symbolizes the beauty and the fragility of our natural environment.

To cap off the celebrations of our 75th anniversary, we will bury a time capsule in the Wesleyan commemorative cairn at the historical site of the Millington Hamlet. The event will take place on May 25th. I invite you all to this momentous event, especially the children because

they will be the ones to open the capsule in 75 years!

With this last event, we will have come full circle. Past, present, future.

Lisette Maillé, Mayor



Arethusa bulbosa (*Arethusa bulbosa* Linnaeus)
Photo on Flickr by NC Orchid ©

First quarter 2014

Content

Nouvelles des comités	2
Vie communautaire.....	3
Enviro-info.....	4
Vision stratégique.....	7
Échos administratifs.....	9
News from the town hall	11



The mission of the Municipality of Austin is to manage, in the best and most efficient way possible and from a sustainable development perspective, the services to ensure the security and quality of life of its citizens, promote their feeling of belonging and protect their environment, their culture and their heritage.